

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*05071114\*

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE NAMUR

le 11-05-2005

Pour le Greffe,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/05/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

**FALIMMO**

Forme juridique : société anonyme

Siège : rue Raymond Noël, 102 à 5170 Bois de Villers

N° d'entreprise 414 987 081

Objet de l'acte : **Cessation, nomination d'administrateurs et changement de siège social**

Le Conseil d'Administration du 29 août 2004 constate le décès de Monsieur Jean Lambert Falise. Le Conseil décide de ne pas confier de mandat à un tiers. Il décide de conférer les pouvoirs de gestion journalière, en ce compris la délégation à la signature, à Monsieur Jean Nicolas Lambert. Les mandats en ce compris la délégation à la gestion journalière conservent leur caractère strictement gratuit.

Le conseil décide en outre de transférer le siège de la société pour l'établir à l'Allée du Neviau, N°10 à 5100 Wepion.

JEAN NICOLAS LAMBERT  
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ